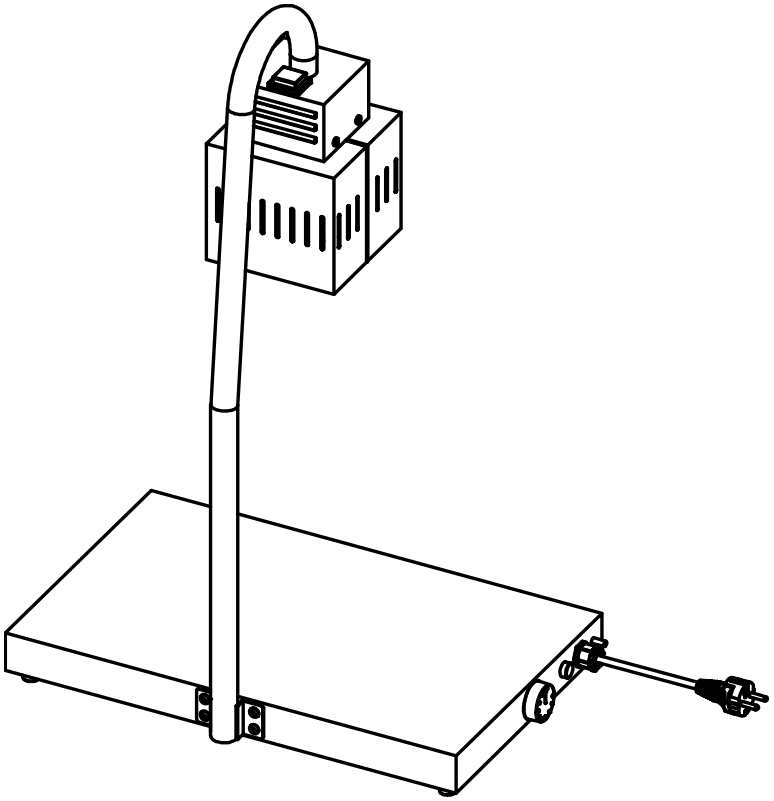

Article

***710.110 1/1 GN**

Index

FR

1. Notice explicative sur la documentation 2
2. Notice explicative pour la sécurité et l'utilisation 2
3. Garantie 2
4. Installation 3
   4.1 Caractéristiques techniques 4
   4.2 Pièces de rechange 5
5. Nettoyage et entretien 6
   5.1 Pannes 7
   5.2 Schéma electrique 7
6. Recyclage 8

Rev. 03/2012
Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreur d'impression et/ou de transcription présentes dans ce mode d'emploi.
Dans le souci constant d'améliorer ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques et les données contenues dans ce mode d'emploi à tout moment et sans préavis, et par conséquent il ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

1. Notice explicative sur la documentation

Il est recommandé de remettre toute la documentation à l'utilisateur de l'appareil. L'utilisateur doit conserver ces documents pour pouvoir les consulter en cas de nécessité. On récuse toute responsabilité en cas de dommages causés par non-respect des règles de ce mode d'emploi.
Toutes les dimensions de ce mode d'emploi sont exprimées en mm.

2. Notice explicative pour la sécurité et l'utilisation

Les articles sont produits conformément aux dernières évolutions techniques et aux règles de sécurité en vigueur.

Les chauffe-plats avec lampes infra-rouge **VULCANO INFRA**, sujets de ce mode d'emploi, sont conçus et fabriqués en accord avec les directives techniques du secteur pour optimiser le maintien à température des aliments exposés, en maintenant intacte la qualité et en respectant les conditions d'hygiène et de sécurité.

Tout autre utilisation serait inappropriée. Le fabriquant ne répond pas des dommages causés par un usage inapproprié. Seul l'utilisateur en serait responsable.

Un usage approprié comprend aussi le respect des instructions pour l'utilisation et l'installation et de toute la documentation annexe ainsi que le respect des conditions d'inspection et d'entretien.

3. Garantie

Nous vous remercions d'avoir acheté ce produit conçu et fabriqué pour être utilisé par des professionnels. Dans le souci constant d'améliorer l'utilisation et la qualité de ses produits, le producteur se réserve le droit d'y apporter des modifications à tout moment. Le producteur, dans le respect de la législation de la Communauté Européenne, garanti ses produits pendant 24 mois à compter de la date de livraison. Cette garantie ne couvre pas les parties électriques, la main d'œuvre et toutes les substitutions rendues nécessaires par un usage inapproprié du produit.
Toute manipulation exclut automatiquement la responsabilité du fabriquant.

Les produits et les pièces à changer ou à réparer pour défauts irrévocables de fabrication et/ou des matériaux utilisés devront être rendus « franco de port » au siège du producteur qui, après un examen minutieux, effectuera la réparation ou la substitution de ceux-ci.

Les réparations sont effectuées uniquement au siège du fabriquant et en aucun cas celui-ci ne remboursera d'éventuelles dépenses soutenues par le client si les réparations n'ont pas été effectuées par lui-même si ce n'est par accord pris au préalable.

Rev. 03/2012
Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreur d'impression et/ou de transcription présentes dans ce mode d'emploi.
Dans le souci constant d'améliorer ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques et les données contenues dans ce mode d'emploi à tout moment et sans préavis, et par conséquent il ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

4. Installation

Le constructeur ne répond pas des dommages aux biens et aux personnes dûs au non-respect des règles de ce mode d'emploi.
Après avoir déballé l'appareil, enlever la pellicule adhésive en plastique avant de mettre en marche l'appareil. Enlever les éventuels résidus de colle avec soin (ne pas utiliser de substances abrasives).

L'appareil est prédisposé pour fonctionner au courant alterné à la tension indiquée sur la tablette des données techniques (située sur le fond de l'appareil).
Le conducteur de terre est symbolisé par les couleurs jaune /vert et ne doit pas être interrompu.

L'appareil est doté d'un câble aux normes CE et d'une prise Schuko (s'il est nécessaire de la changer, utiliser une prise adaptée à la charge de l'appareil et correspondante aux normes en vigueur ; s'il est nécessaire de changer le câble en utiliser un avec les mêmes caractéristiques que celui en dotation).

Avant d'allumer l'appareil :

- vérifier que l'installation puisse supporter la charge de l'appareil (WATT comme indiqué sur la tablette des données techniques)
- s'assurer que l'installation soit munie d'une prise de terre selon les normes en vigueur.
- brancher l'appareil sur le réseau de terre de l'installation en branchant le câble dans la vis prévue à cet effet située sur l'enveloppe externe de l'appareil (Composant n.19, voir schéma p.4).

Pour mettre en marche l'appareil, positionner le bouton du thermostat sur la température désirée (max. 90°) le voyant s'allume e t quand la température est atteinte, le voyant s'éteint ; le thermostat maintiendra automatiquement la température imposée.

Pour éteindre, positionner le thermostat sur 0 (OFF).

La lampe infra-rouge fonctionne indépendamment du chauffe-plat et s'allume et s'éteint grâce à l'interrupteur situé sur le haut de l'appareil.

ATTENTION:

Une fois allumé l'appareil atteint la température très vite. Pour éviter tout inconvénient, ne l'allumer que peu de temps avant le service et l'éteindre juste après. N'apporter aucune modification à la structure du chariot.

Rev. 03/2012
Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreur d'impression et/ou de transcription présentes dans ce mode d'emploi.
Dans le souci constant d'améliorer ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques et les données contenues dans ce mode d'emploi à tout moment et sans préavis, et par conséquent il ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

4.1 Caractéristiques techniques

	Vulcano 1/1 Infra
Résistance chauffe-plat	500 W
Lampes infra rouge	250W
Alimentation	230 V
Température	30°- 90°C (chauffe-plat)
Poids (kg)	20

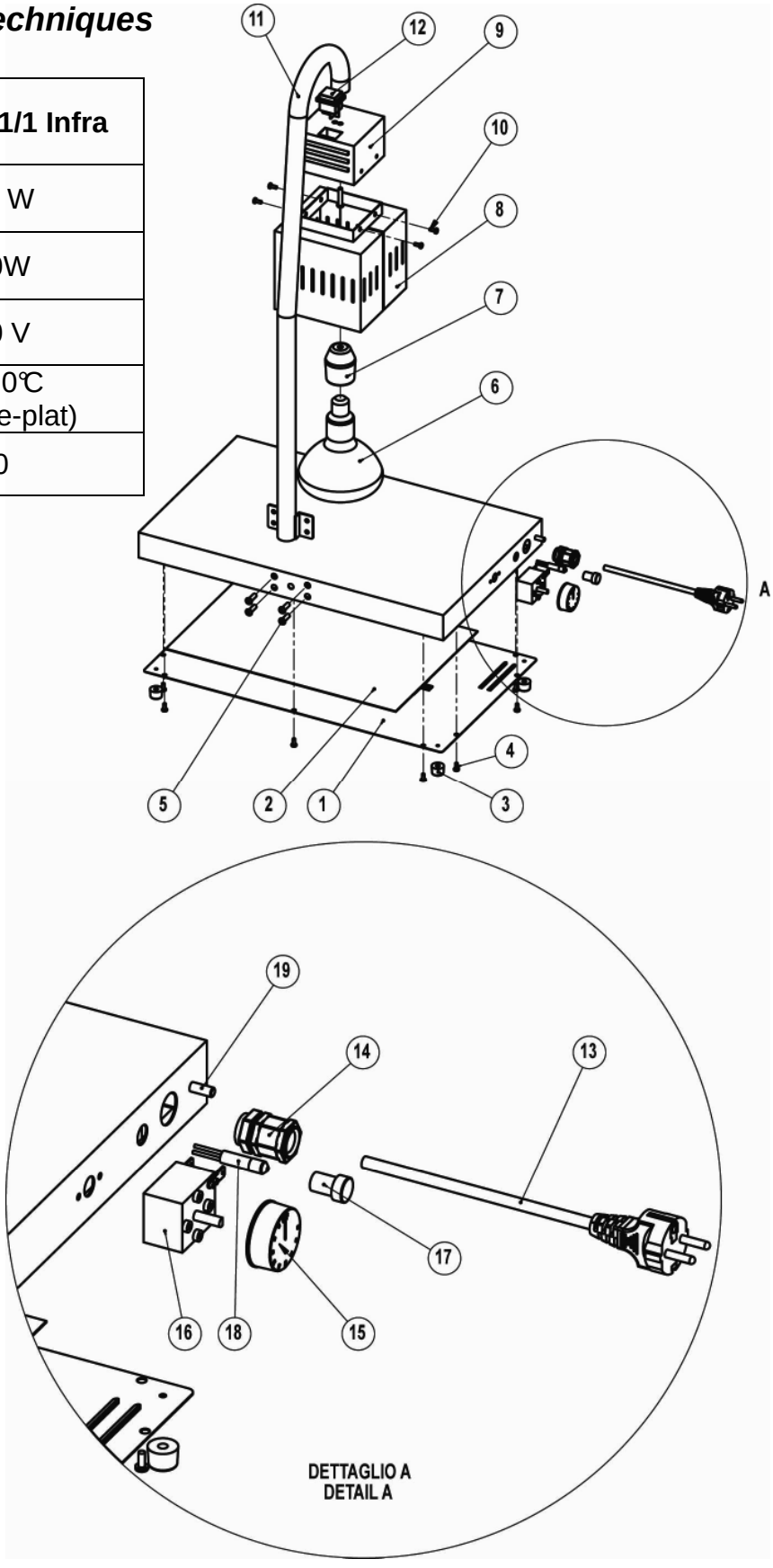

Rev. 03/2012
Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreur d'impression et/ou de transcription présentes dans ce mode d'emploi.
Dans le souci constant d'améliorer ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques et les données contenues dans ce mode d'emploi à tout moment et sans préavis, et par conséquent il ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

4.2 Pièces de rechange

Rif.	***Code***	***Description***	
		Vulcano 1/1 Infra	
1		1	Fond
2		1	Résistance adhésive
3		4	Pieds en caoutchouc
4	B01ZITC4X10	12	Vis 4x10 zincate TC
5	B01INCE6X20	8	Vis 6x20 Inox CE
6		1	Lampes infra rouge
7		1	Porte-lampes en céramique
8		1	Parabola 1-1
9		1	Couvercle parabole 1-1
10	B01INCE6X20	6	Vis 6x20 Inox CE
11		1	Crochet chromé
12		1	Interrupteur
13		1	Câble Schuko
14		1	Presse-étoupe
15		1	Bouton thermostat
16		1	Thermostat
17		1	Couvercle voyant
18		1	Voyant lumineux
19		1	Crochet mise à terre

TOUTE MANIPULATION EXCLUT AUTOMATIQUEMENT LA RESPONSABILITE DU PRODUCTEUR ET ANNULE LA GARANTIE

Rev. 03/2012
Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreur d'impression et/ou de transcription présentes dans ce mode d'emploi.
Dans le souci constant d'améliorer ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques et les données contenues dans ce mode d'emploi à tout moment et sans préavis, et par conséquent il ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

5. Nettoyage et entretien

ATTENTION:

Avant d'effectuer toute intervention, débrancher l'appareil. Ne jamais le laver sous l'eau courante pour éviter les infiltrations dans les composants électriques.

Avant tout nettoyage, attendre que l'appareil se REFROIDISSE (attendre au moins une heure après la fin du service.)

On peut nettoyer le chauffe-plat avec des produits spécial inox, les parties chromées avec de l'alcool ou des produits spécial chrome, dans tous les cas, ne pas utiliser de produits abrasifs.

L'appareil est doté d'un thermostat de sécurité qui interrompt l'alimentation électrique en cas de surchauffe. L'appareil reprend à fonctionner normalement une fois que la température de fonctionnement normal est revenue.

Rev. 03/2012
Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreur d'impression et/ou de transcription présentes dans ce mode d'emploi.
Dans le souci constant d'améliorer ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques et les données contenues dans ce mode d'emploi à tout moment et sans préavis, et par conséquent il ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

5.1 Panne

Problème	***Causes possibles***	***Solution***
Le chauffe-plat ne chauffe pas	Pas de courant	Contrôler la présence de courant électrique
	La résistance est grillée	Contacter le revendeur
	Le thermostat est cassé	Contacter le revendeur
	Il câble d'alimentation est endommagé	Remplacer le câble par un autre avec les mêmes caractéristiques
La lampe ne s'allume pas	La lampe est grillée	Remplacer la lampe par une autre avec les mêmes caractéristiques
	L'interrupteur ne fonctionne pas	Contacter le revendeur
Le voyant ne s'allume pas	Le chauffe-plat a atteint la température	-
	Le voyant est grillé	Contacter le revendeur

S'il était nécessaire de remplacer la résistance adhésive, nettoyer AVEC SOIN le fond de la colle résiduelle de la vieille résistance avec un SOLVANT NITRO et appliquer la nouvelle sur un fond propre et sec.

Rev. 03/2012
Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreur d'impression et/ou de transcription présentes dans ce mode d'emploi.
Dans le souci constant d'améliorer ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques et les données contenues dans ce mode d'emploi à tout moment et sans préavis, et par conséquent il ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

5.2 Schéma électrique

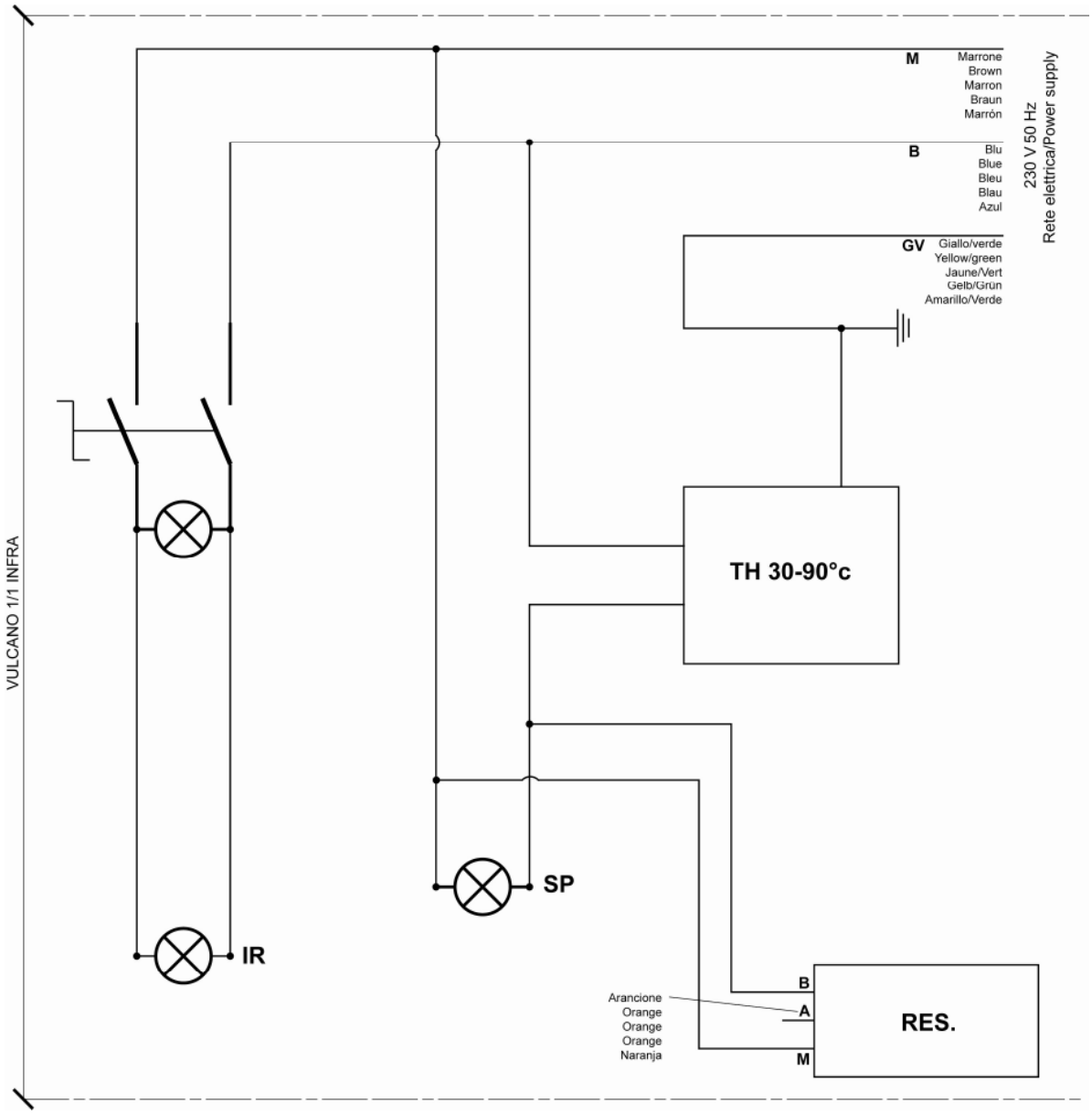

Abréviation	*Description*
TH	Thermostat 30-90℃
IR	Lampe infra rouge
SP	Voyant lumineux
RES	Résistance

Rev. 03/2012
Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreur d'impression et/ou de transcription présentes dans ce mode d'emploi.
Dans le souci constant d'améliorer ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques et les données contenues dans ce mode d'emploi à tout moment et sans préavis, et par conséquent il ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

6. Recyclage

En fin de vie, l'appareil doit être éliminé selon les normes en vigueur et il est nécessaire, dans la mesure du possible, le démonter et trier ses différents composants.

Les éléments qui composent l'emballage(plastique, mousse polyuréthane, enveloppes à bulles, polystyrène, carton, etc…) doivent être tenus hors de portée des enfants car il pourraient être source de danger et doivent être collectés et éliminés séparément, conformément aux normes en vigueur.

Le symbole situé sur le produit et sa documentation indique que l'appareil ne doit pas être éliminé avec les autres déchets ménagers. Pour éviter d'éventuels dommages à l'environnement ou à la santé causés par l'élimination inappropriée des déchets, il est conseillé de séparer ce produit d'autres types de déchets et de le trier de façon responsable pour en favoriser le recyclage .

Les utilisateurs sont priés de contacter leur fournisseur pour vérifier les termes et les conditions du contrat d'achat. Ce produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets commerciaux. L'utilisateur est prié de respecter les normes de tri sélectif. Ces normes, si elles ne sont pas respectées prévoient des sanctions financières et administratives.

Rev. 03/2012
Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreur d'impression et/ou de transcription présentes dans ce mode d'emploi.
Dans le souci constant d'améliorer ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques et les données contenues dans ce mode d'emploi à tout moment et sans préavis, et par conséquent il ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.